

Image not found or type unknown



Accusé d' un acte inventé, et sans aucune preuve

Par **Réré**, le **10/06/2008** à **22:06**

Accusé sans aucune preuve, quelle dois etre ma démarche ?

Dois je porter plainte pour propos diffamatoires sans attendre, ou laisser le plaignant entamer une procédure en premier ?

Cette personne qui est mon père, exige de moi que je reconnaisse un acte qui est pure invention, et me fragilise psychologiquement par téléphone, en essayant de me culpabiliser.

Merci de votre aide, car c 'est une accusation grave.

Réré.